



OTK CONSULTING

RÉVÉLER · STRUCTURER · IMPACTER

CHARTRE PRESSE

1ER SOMMET DE LA FEMME MULTIPOTENTIELLE AFRO-CARIBÉENNE

Samedi 26 septembre 2026

Le Loft Triangle d'Or

18 rue Marbeuf, 75008 Paris

Organisé par OTK Consulting

Le dépôt d'une demande ne vaut pas accréditation.

Chaque demande est examinée par l'organisation et fait l'objet d'une confirmation distincte.

Version : 29 août 2026 - V1.1

Contact presse temporaire : Olga Tsoukoulas - olga.tsoukoulas@gmail.com

1. Objet de la charte

La présente charte définit les conditions d'accueil et d'intervention des journalistes, photographes, équipes audiovisuelles, médias et créateurs de contenus bénéficiant d'une accréditation pour le 1er Sommet de la Femme Multipotentielle Afro-Caribéenne.

L'accréditation permet de couvrir librement l'événement dans le respect de son organisation, des droits des personnes, des participantes, des intervenantes et des droits attachés aux créations artistiques présentées pendant le Sommet.

Le dépôt d'une demande ne vaut pas accréditation. Chaque demande est examinée par l'organisation et fait l'objet d'une confirmation distincte.

2. Accès et identification

Un accueil presse est assuré dès 10h45. Un badge nominatif est remis sur présentation d'une pièce d'identité et, si possible, d'une carte de presse ou d'un justificatif du média.

L'accréditation est nominative et personnelle. Elle ne peut être cédée ou transférée à une autre personne sans accord préalable de l'organisation.

3. Photographies, captation et utilisation éditoriale

Les photographes et journalistes accrédités peuvent circuler et capter librement l'événement pendant les séquences ouvertes au public, dans les espaces prévus à cet effet.

Les images et contenus captés peuvent être utilisés par le média accrédité dans le cadre de sa couverture éditoriale de l'événement, sans limite de durée particulière, dans le respect du droit à l'image des personnes photographiées ou filmées.

4. Respect des participantes

Le Sommet réunit des femmes qui partagent des parcours et des expériences personnelles. Les professionnels accrédités sont invités à respecter le souhait de discrétion d'une participante lorsqu'il est exprimé, y compris lorsque cette personne apparaît en arrière-plan d'une prise de vue.

Un signe distinctif pourra être utilisé sur certains badges afin d'identifier les participantes ne souhaitant pas être photographiées ou filmées. Cette indication devra être respectée par les professionnels accrédités.

5. Échanges et interviews

Des temps d'échange avec les intervenantes sont proposés tout au long de la journée, notamment pendant la pause déjeuner et en fin de programme. L'équipe organisatrice reste disponible pour faciliter ces mises en relation.

La réalisation d'une interview demeure naturellement subordonnée à l'accord et à la disponibilité de la personne sollicitée.

6. Lecture immersive et performance musicale

Ces temps forts font intervenir des artistes et interprètes dont les créations sont protégées par des droits spécifiques, distincts du droit à l'image.

Les professionnels accrédités peuvent capter des plans d'ambiance ou de courts extraits, selon les consignes communiquées le jour de l'événement.

Pour toute captation intégrale, audio ou vidéo, les professionnels sont invités à se rapprocher de l'équipe organisatrice, qui pourra faire le lien avec les artistes ou ayants droit concernés.

7. Indépendance éditoriale

L'accréditation presse n'est assortie d'aucune obligation de publication, de tonalité éditoriale favorable ou de contrepartie rédactionnelle.

La liberté éditoriale des médias reste entière dans le respect du droit applicable et des droits des personnes.

8. Visuels fournis par l'organisation

Des photographies, portraits, logos ou autres éléments peuvent être mis à disposition des médias. Lorsqu'ils sont fournis comme visuels presse, ils peuvent être utilisés à des fins éditoriales directement liées au Sommet, à ses intervenantes ou à sa couverture médiatique, sous réserve du respect des crédits indiqués.

Cette mise à disposition ne constitue pas une cession générale des droits de propriété intellectuelle et n'autorise pas une utilisation publicitaire ou commerciale indépendante du Sommet sans autorisation préalable.

9. Respect du déroulement de l'événement

Les journalistes, photographes et équipes audiovisuelles veillent à ne pas gêner la visibilité du public, les déplacements, les prises de parole, les dispositifs techniques ou les autres professionnels présents.

L'équipe organisatrice peut intervenir lorsqu'une captation perturbe matériellement le déroulement, la sécurité de l'événement ou le respect du choix exprimé par une personne.

10. Suspension ou retrait de l'accréditation

L'organisation peut suspendre ou retirer une accréditation en cas de non-respect manifeste de la présente charte, d'accès non autorisé à un espace réservé, de non-respect répété du souhait de discrétion d'une participante ou de comportement susceptible de perturber gravement le déroulement ou la sécurité de l'événement.

Une telle décision concerne exclusivement les conditions d'accès et de présence sur l'événement et ne saurait avoir pour objet de contrôler le traitement éditorial du média.

11. Données personnelles

Les informations recueillies lors de la demande d'accréditation sont utilisées par OTK Consulting pour examiner la demande, organiser l'accueil presse, gérer les éventuelles interviews et assurer le suivi de l'accréditation.

Elles ne sont pas destinées, du seul fait d'une demande d'accréditation, à inscrire le demandeur à une communication commerciale ou à une newsletter.

Les données sont conservées pendant douze mois. Les droits d'accès, de rectification et d'effacement peuvent être exercés auprès du contact indiqué sur l'espace presse.

12. Acceptation

En cochant la case correspondante dans le formulaire de demande, le demandeur reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage, en cas d'accréditation, à en respecter les dispositions applicables pendant sa présence au Sommet.

Version de la charte : 29 août 2026 · V1.1

Contact presse temporaire : Olga Tsoukoula · olga.tsoukoula@gmail.com